



EXPERTS-COMPTABLES ET  
COMMISSAIRES AUX COMPTES DE FRANCE



CAMPUS EST

**GÉRARDMER 2024**

10 ET 11 JUIN 2024



# ÉDITO

Au cœur des Vosges, nous avons le plaisir de vous convier à un séminaire unique, spécialement conçu pour les experts-comptables et commissaires aux comptes à la convergence des régions du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté.

Dans l'écrin verdoyant de Gérardmer, ce séminaire est une invitation à prendre une pause bien méritée, loin de l'agitation quotidienne, pour se concentrer sur l'essentiel. Ce sera l'occasion de faire le point sur les dernières évolutions du secteur, de partager des expériences, et de préparer sereinement la fin d'année dans un environnement propice à la réflexion et à la détente.

Nous avons conçu un programme riche et diversifié, alliant sessions de travail et activités de plein air, offrant une opportunité de se détendre tout en se concentrant sur les défis professionnels à venir, notamment la digitalisation, les nouveaux risques et les nouveaux optimums en matière de rémunération des dirigeants, un retour toujours utile sur les dispositifs d'exonération des plus-values, l'Examen de conformité fiscale... Nous aborderons ces sujets à travers des sessions de travail ciblées et des discussions ouvertes, permettant à chacun de partager ses expériences et perspectives.

Cet événement est une occasion de réfléchir ensemble à l'actualité du commissariat aux comptes, aux contributions possibles de notre profession en termes de transparence financière et de responsabilité sociale, dans un contexte de mutations rapides et constantes. Nous espérons qu'il sera aussi pour vous, un moyen de renforcer votre réseau et une occasion de vous préparer aux défis futurs de l'audit et de l'expertise comptable.

Rejoignez-nous pour cette expérience, où professionnalisme et convivialité se rencontreront dans un cadre naturellement magnifique!



**Philippe LARGER**

Président ECF  
Alsace



**Virginie MEREL**

Présidente ECF Bourgogne-  
Franche-Comté



**David HARQUET**

Président ECF  
Lorraine



**Denis DEFER**

Président ECF  
Champagne-Ardennes

# PROGRAMME

LUNDI 10 JUIN 2024

12h00-13h30	<b>Cocktail déjeunatoire</b>
13h30-13h45	<b>Discours d'ouverture</b>
13h45-14h15	<b>Intervention</b> par Aesio Mutuelle
14h15-16h45	<b>Bien maîtriser les différents régimes d'exonération de plus-value</b> par Maître Mégane DÉDINGER
16h45-17h00	<b>Pause</b>
17h00-17h30	<b>Intervention</b> animée par un partenaire
17h30-19h00	<b>Évaluation d'entreprise : les différents cas d'application de l'évaluation et les méthodes</b> par Benjamin ZEITOUN
20h00	<b>Soirée « Garden Party »</b>

MARDI 11 JUIN 2024

09h00-09h30	<b>Intervention</b> animée par un partenaire
09h30-10h30	<b>Comment réaliser l'Examen de Conformité fiscale ?</b> par ECMA et David KLEMM
10h30-10h45	<b>Pause</b>
10h45-12h15	<b>Intervention politique</b>
12h15-13h30	<b>Cocktail déjeunatoire</b>
13h30-13h45	<b>Intervention</b> par ECF Services
13h45-15h45	<b>Systèmes de rémunération 2024 : les nouveaux optimums et les nouveaux risques</b> par Pierre-Yves LAGARDE
15h45-16h00	<b>Pause</b>
16h00-17h30	<b>Prévention des difficultés d'entreprise à la procédure d'alerte</b> par Virginie MEREL

# ATELIERS

## BIEN MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS RÉGIMES D'EXONÉRATION DE PLUS-VALUE !



**Maître Mégane  
DÉDINGER**  
Avocate

Les dispositifs de faveur tendant à exonérer les plus-values sont semés d'embûches. Il convient de remplir un certain nombre de conditions, lesquelles sont d'ailleurs étroitement vérifiées par l'administration fiscale et contrôlées par les juges en cas de poursuite d'un contentieux.

Le fait de céder plusieurs résidences principales peut par exemple donner lieu à une remise en cause de l'exonération, tout comme le fait de ne pas avoir été dirigeant ou d'avoir confié la direction d'une PME à un tiers avant la cession des titres.

Qu'il s'agisse de plus-values privées, sur titres ou professionnelles, il convient d'être vigilant sur chaque condition à remplir.

Maître Mégane Dédinger vous rappellera ces conditions à la lumière des dernières jurisprudences rendues à ce sujet.

# ATELIERS

## ÉVALUATION D'ENTREPRISE : LES DIFFÉRENTS CAS D'APPLICATION DE L'ÉVALUATION ET LES MÉTHODES



**Benjamin ZEITOUN**

Expert-comptable et  
Commissaire aux comptes  
Membre du collège des  
évaluateurs d'entreprises  
certifié CCEF

L'évaluation financière est un exercice susceptible d'être réalisé à différents moments de la vie d'une entreprise. L'identification du contexte qui le sous-tend est la première étape, en raison des interférences possibles sur la démarche d'évaluation à adopter.

Dans tous les cas, l'expert-comptable demeure un interlocuteur légitime, pour autant qu'il dispose des compétences appropriées. Celles-ci se situent au carrefour entre d'une part, l'analyse économique et financière, d'autre part, la maîtrise des concepts.

C'est à ces conditions que plusieurs méthodes et références d'évaluation pourront – et parfois devront – être mises en œuvre. Si chacune d'elles présente en principe des atouts, il importera d'être vigilant sur les biais potentiels et d'assumer la dimension subjective de la mission, par une présentation transparente et didactique des hypothèses retenues.



## COMMENT RÉALISER L'EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE ?



**David KLEMM**  
Expert-Comptable

L'expert-comptable occupe une position idéale pour proposer l'Examen de Conformité fiscale à ses clients.

Trois ans après sa mise en place, de plus en plus de cabinets s'emparent du sujet.

Néanmoins des questions subsistent.

- Quel est le contexte réglementaire ?
- Comment réussir la vente ?
- Comment s'organiser ?
- Comment simplifier la réalisation et la transmission de l'ECF à l'administration ?



Participez à la formation pour tout savoir et développer cette nouvelle mission dans son cabinet.

## SYSTÈMES DE RÉMUNÉRATION 2024 : LES NOUVEAUX OPTIMUMS ET LES NOUVEAUX RISQUES



**Pierre-Yves LAGARDE**  
Imani & You by Herez

La structuration de la rémunération du dirigeant propriétaire connaît de profonds bouleversements en 2024. La revalorisation du PASS et du barème fiscal déplacent les seuils d'efficience, il faut réviser les simulations.

Le nouvel abus de droit social ouvre un champ inédit au contentieux URSSAF.

La jurisprudence concernant les charges sociales sur dividendes rappellent que les montages extrêmes motivent les décisions extrêmes.

Au travers d'études de cas, nous mettrons en évidence les stratégies gagnantes et celles qu'il serait prudent d'éviter.

# L'HÔTEL



## GRAND HÔTEL & SPA GÉRARDMER

Place Du Tilleul, Rue Charles de Gaulle  
88400 Gérardmer

# TARIFS (HT)

<b>Forfait avec hébergement</b> (soirée incluse)	<b>Adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Non-adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Adhérent</b> <b>ANECS/CJEC</b>
<b>1 Expert-comptable</b> (chambre simple)	680 € HT	900 € HT	500 € HT
<b>1 EC + 1 accompagnant</b> (chambre double ou Twin)	980 € HT	1 200 € HT	800 € HT
<b>2 Experts-comptables</b> (chambre double ou Twin)	1 200 € HT	1 500 € HT	900 € HT
<b>Forfait sans hébergement</b> (soirée non incluse)	<b>Adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Non-adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Adhérent</b> <b>ANECS/CJEC</b>
<b>1 Expert-comptable ou</b> <b>collaborateur</b>	400 € HT	600 € HT	250 € HT
<b>Soirée</b> Forfait sans hébergement	<b>Adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Non-adhérent</b> <b>ECF</b>	<b>Adhérent</b> <b>ANECS/CJEC</b>
<b>Tarifs par personne</b>	90 € HT	120 € HT	60 € HT

## LE FORFAIT SÉMINAIRE AVEC HÉBERGEMENT COMPREND :

- La formation et la documentation remise sur place
- La nuit du lundi 10 juin avec petit-déjeuner
- Le dîner et animations du lundi 10 juin
- Les cocktails déjeunatoires des lundi 10 et mardi 11 juin



[HTTPS://ECF-EVENEMENTS.FR/INDEX.PHP/CAMPUS-EST-A-GERARDMER/](https://ecf-evenements.fr/index.php/campus-est-a-gerardmer/)

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :  
**Marion BROYER** par mail : mbroyer@clcom.fr